



Règlement 552-2022

décrétant une dépense et autorisant un
emprunt de 1 200 000 \$ pour l'aménagement
d'un rond-point sur l'avenue du Mont-Molson

ATTENDU la construction de la nouvelle école sur l'avenue du Mont-Molson;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Sauveur désire faire réaliser des travaux d'aménagement de l'avenue du Mont-Molson, y incluant le stationnement, le trottoir et l'éclairage;

ATTENDU QUE la Ville n'a pas les disponibilités financières pour payer ces travaux et, à cet égard, prévoit dépenser et emprunter jusqu'à un maximum de 1 200 000 \$;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 21 février 2022 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le règlement suivant soit adopté.

1. AUTORISATION DE TRAVAUX

Le conseil est autorisé à réaliser des travaux d'aménagement de l'avenue du Mont-Molson (égout pluvial, pavage, stationnement, trottoir et éclairage), y incluant tous les frais inhérents, les frais de financement et les taxes applicables.

Le tout selon l'estimation proposée par monsieur Patrick Gariépy, directeur du Service des travaux publics et génie, datée du 15 février 2022, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme l'annexe A.

2. DÉPENSE

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 200 000 \$ pour les fins du présent règlement.

3. EMPRUNT ET TERME

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant 1 200 000 \$ sur une période de 20 ans.



Règlement 552-2022

décrétant une dépense et autorisant un
emprunt de 1 200 000 \$ pour l'aménagement
d'un rond-point sur l'avenue du Mont-Molson

4. BASSIN DE TAXATION - ENSEMBLE

Le conseil est autorisé à affecter annuellement, durant le terme de l'emprunt, une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, conformément à l'article 547 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

5. AFFECTATION

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

6. APPROPRIATION DE CONTRIBUTION OU DE SUBVENTION

Le conseil affecte, à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement, toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

7. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2022

(s) Yan Senneville
Yan Senneville
Greffier adjoint

(s) Jacques Gariépy
Jacques Gariépy
Maire



ESTIMATION BUDGÉTAIRE

Projet: Construction d'un rond-point sur l'avenue du Mont-Molson
Description: Inclut la réfection du pavage sur l'avenue du Mont-Molson
 et l'ajout d'un trottoir
Date: 2022-02-15
Par: A.Reid, J. Houde et GBI

Dernière mise à jour du formulaire: 2021-04-26

Item	Description du travail	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
A Aqueduc					
1.3	Conduite d'aqueduc 250mm PVC DR-18 inclus les accessoires, l'excavation, la membrane, le matériel d'enrobement, la compaction, et la disposition de la conduite existante.	m. lin	25	325,00 \$	8 125,00 \$
1.4	Poteau d'incendie à relocaliser inclus accessoires, butée, vanne et boîte, et conduite entre le poteau d'incendie et la vanne, matériel d'enrobage.	Unité	1	4 500,00 \$	4 500,00 \$
1.5	Entrée de service d'aqueduc en cuivre K-mou 20mm de diamètre (3/4), bonhomme inclus, pour système de gicleur	Unité	1	1 750,00 \$	1 750,00 \$
1.11	Raccordement à une conduite existante 250mm PVC DR-18 inclus accessoires, butée, matériel d'enrobage	Unité	1	4 500,00 \$	4 500,00 \$
1.12	Essais sur les conduites Essais d'étanchéité	Global	25	10,00 \$	250,00 \$
Sous-total aqueduc:					19 125,00 \$
B Égout sanitaire					
2.1	Prolongement des conduites de refoulement existantes (4) en PEHD DR-13.5 50mm	m. lin	20	245,00 \$	4 900,00 \$
Sous-total égout sanitaire:					5 100,00 \$
C Égout pluvial					
3.1	Puisard et regard à enlever inclus excavation et disposition	Unité	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
3.2	inclus accessoires, excavation, membrane, remblayage, transport, enlèvement de la conduite existante et disposition	m. lin	10	250,00 \$	2 500,00 \$
3.3	inclus accessoires, excavation, membrane, remblayage, transport, enlèvement de la conduite existante et disposition	m. lin	20	250,00 \$	5 000,00 \$
3.10	Regard-puisard d'égout pluvial 1200mm béton	unité	2	5 500,00 \$	11 000,00 \$
3.11	Puisard circulaire en béton 610mm Avec cadre ajusteur et grille anti-vélo	unité	1	4 000,00 \$	4 000,00 \$
3.13	Raccordement à une conduite existante 300mm PEHD inclus accessoires et matériel d'enrobage	Unité	1	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Sous-total égout pluvial:					27 000,00 \$
D Travaux électriques					
4.1	Luminaire décoratif DEL, fourniture et installation inclut fût, potence, luminaire, filage, porte-fusible et prise	unité	9	6 800,00 \$	61 200,00 \$
4.3	Base de béton Fourniture et mise en place	unité	9	2 500,00 \$	22 500,00 \$
4.4	Installation de conduits électrique 2" conduits	m. lin	110	70,00 \$	7 700,00 \$
4.5	Installation de conduits électrique - Traverse de rue conduite, fils, conduite 150mm PVC DR-35 (pour 15 mètres)	m.lin.	10	160,00 \$	1 600,00 \$
4.6	Conducteur en cuivre, installation et raccordement calibre No.6 Inclus fût, panneau, boîtier et raccordement	m.lin.	400	5,00 \$	2 000,00 \$
Sous-total travaux électrique:					95 000,00 \$



ESTIMATION BUDGÉTAIRE

Projet: **Construction d'un rond-point sur l'avenue du Mont-Molson**
 Description: **Inclut la réfection du pavage sur l'avenue du Mont-Molson et l'ajout d'un trottoir**
 Date: **2022-02-15**
 Par: **A.Reid, J. Houde et GBI**

Dernière mise à jour du formulaire: 2021-04-26

Item	Description du travail	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
E Travaux de Bétonnage					
5.1	Bordure de béton 35 MPA Avec 10% de poudre de verre	m. lin	100	180,00 \$	18 000,00 \$
5.2	Trottoir 1,5 mètre 35 MPA Avec 10% de poudre de verre	m. lin	280	320,00 \$	89 600,00 \$
5.3	Bordure de béton franchissable 35 MPA 200mm Avec 10% de poudre de verre	m. lin	160	175,00 \$	28 000,00 \$
Sous-total travaux de bétonnage:					135 600,00 \$
F Travaux de voirie					
6.2	Décapage de terre végétale, essouchage	m ²	1400	5,00 \$	7 000,00 \$
6.3	Travaux de planage (40mm)	m ²	1800	6,00 \$	10 800,00 \$
6.5	Déblai 2e classe Excavation et disposition	m ³	13000	28,00 \$	364 000,00 \$
6.7	Dynamitage (provision) Inclus la disposition des déblais	m ³	1000	100,00 \$	100 000,00 \$
6.8	Travaux de fondation - MG-112 inclut fourniture, mise en place et compaction	T.M.	912	19,00 \$	17 328,00 \$
6.9	Travaux de fondation - MG-56 inclut fourniture, mise en place et compaction	T.M.	750	25,00 \$	18 750,00 \$
6.10	Travaux de fondation - MG-20 inclut fourniture, mise en place et compaction	T.M.	750	25,00 \$	18 750,00 \$
6.12	Fossé (à aménager)	m. lin	50	32,00 \$	1 600,00 \$
6.13	Ilot de béton existant à démolir	Global	1	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Sous-total travaux de voirie:					539 728,00 \$
G Travaux de pavage					
7.1	Mise en forme de la fondation supérieure avant pavage	m ²	900	3,00 \$	2 700,00 \$
7.2	Travaux d'ajustement de service (1300\$ inclus remplacement des cadres) (150\$ ajustement seulement)	unité	2	150,00 \$	300,00 \$
7.3	Travaux d'ajustement de boîtier de vanne	unité	1	50,00 \$	50,00 \$
7.4	Pavage (60mm EB-10C, Taux pose 145 kg/m ²)	T.M.	140	160,00 \$	22 400,00 \$
7.5	Pavage (40mm EB-10S, Taux pose 100 kg/m ²)(inclut réfection Mont-Molson)	T.M.	300	135,00 \$	40 500,00 \$
Sous-total travaux de pavage:					65 950,00 \$
H Travaux de terrassement					
8.1	Déboisement	m ²	1400	10,00 \$	14 000,00 \$
8.2	Terre végétale 150mm d'épaisseur pour engazonnement	m ²	500	12,00 \$	6 000,00 \$
8.3	Engazonnement par plaque	m ²	500	15,00 \$	7 500,00 \$
8.4	Ensemencement hydraulique	m ²	500	2,00 \$	1 000,00 \$
8.5	Aménagement paysager du centre du rond-point	Global	1	12 000,00 \$	12 000,00 \$
Sous-total travaux de terrassement:					40 500,00 \$
I Travaux de préparation et organisation					
9.1	Mobilisation en chantier	Global	1	9 280,03 \$	9 280,03 \$



ESTIMATION BUDGÉTAIRE

Projet: **Construction d'un rond-point sur l'avenue du Mont-Molson**
Description: **Inclut la réfection du pavage sur l'avenue du Mont-Molson
et l'ajout d'un trottoir**
Date: **2022-02-15**
Par: **A.Reid, J. Houde et GBI**

Dernière mise à jour du formulaire: 2021-04-26

Item	Description du travail	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
9.2	Signalisation et maintien de la circulation	Global	1	7 331,22 \$	7 331,22 \$
9.3	Protection des aménagements existants	Global	1	928,00 \$	928,00 \$
9.4	Protection de l'environnement	Global	1	928,00 \$	928,00 \$
9.6	Arpentage légal et TQC	Global	1	3 000,00 \$	3 000,00 \$
9.7	Servitude	Global	1	1 500,00 \$	1 500,00 \$
9.8	Affichage de projet (Enseigne obligatoire)	Global	1	500,00 \$	500,00 \$
9.9	Marquage routier	Global	1	2 500,00 \$	2 500,00 \$
9.10	Signalisation permanente	Global	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Sous-total travaux de préparation et organisation:					26 967,26 \$

Résumé

A	Aqueduc				19 125,00 \$
B	Égout sanitaire				5 100,00 \$
C	Égout pluvial				27 000,00 \$
D	Travaux électriques				95 000,00 \$
E	Travaux de bétonnage				135 600,00 \$
F	Travaux de voirie				539 728,00 \$
G	Travaux de pavage				65 950,00 \$
H	Travaux de terrassement				40 500,00 \$
I	Travaux divers				26 967,26 \$
	Sous-total 1				954 970,26 \$
	Imprévus (5%)				47 748,51 \$
	Sous-total 2				1 002 718,77 \$
	Ingénierie, arpentage, autorisation environnementale, surveillance, contrôle qualité, financement (9%)				90 244,69 \$
	Financement (5%)				50 135,94 \$
	Sous-total 3				1 143 099,40 \$
	Taxes nettes				57 012,08 \$
	Total				1 200 000,00 \$

Signature : Patrick Gariépy, directeur
15 février 2022



Règlement 552-2022

décrétant une dépense et autorisant un
emprunt de 1 200 000 \$ pour l'aménagement
d'un rond-point sur l'avenue du Mont-Molson

CERTIFICAT D'ATTESTATION DES APPROBATIONS REQUISES

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le présent certificat atteste que le *Règlement 552-2022* a reçu toutes les approbations nécessaires à son entrée en vigueur, et ce, selon les dates suivantes :

Avis de motion :	21 février 2022
Dépôt du projet :	21 février 2022
Adoption :	21 mars 2022
Approbation des personnes habiles à voter :	5-6 avril 2022
Approbation du MAMH :	10 juin 2022
Entrée en vigueur :	22 juin 2022

EN FOI DE QUOI, ce certificat d'attestation des approbations requises est donné ce 22 juin 2022.

(s) Yan Senneville

Yan Senneville
Greffier adjoint

(s) Jacques Gariépy

Jacques Gariépy
Maire